

Séance du Conseil municipal du 12 octobre 2015



Proposition de motion déposée par les conseillères municipales et les conseillers municipaux : Bradley Francisco, Eckert Pierre, Garcia Alvina, Pruncu Cutile Angelica et Schirato Marianne.

Pour donner un nouvel essor au marché communal

Considérant :

1. que le marché existant à la place de Carantec peine à être en adéquation avec la volonté affichée dans l'Agenda 21 communal en termes d'offre de produits locaux et variés,
2. que le marché existant manque de flexibilité et n'est pas relation avec les horaires de disponibilité et la répartition de la population sur la commune,
3. que le marché existant ne remplit que partiellement les critères de l'Agenda 21 en tant que stimulant des relations sociale et culturelles.

Pour ces raisons, la fraction des Verts du Grand-Saconnex demande à la commission « Agenda 21 » d'étudier la possibilité de mettre en œuvre un marché communal possédant les caractéristiques suivantes:

- tient compte de la densité des zones habitées de la commune afin d'en optimiser l'emplacement et l'accessibilité ;
- permet une plus grande souplesse en termes de fréquence et d'horaires, et soit adapté aux rythmes de vie différenciés des habitants ;
- promeut des produits issus de la production genevoise ou de la région proches ;
- donne accès à une nourriture variée, saine, biologique, savoureuse ayant un rapport qualité/prix équitable et accessible à toutes les bourses ;
- permet la création d'un lieu de rencontre intergénérationnel et interculturel.

Arguments supplémentaires : en revitalisant le marché, la Commune du Grand-Saconnex:

- Encourage l'économie locale et l'emploi dans notre région, par la promotion de produits locaux.
- Participe à créer du lien social entre agriculteurs et citoyens car le marché est un lieu convivial favorisant les échanges.
- Apporte un soutien aux agriculteurs qui ont fait le choix d'une agriculture respectueuse des hommes et de l'environnement.
- Encourage l'accès à une alimentation biologique à moindre coût par des circuits directs producteur-consommateur.
- Réduit la quantité de déchets par l'absence d'emballage et d'intermédiaires.
- La vente directe permet aux agriculteurs de dégager un revenu décent, tout en appliquant un prix de vente abordable.

Nous vous proposons de choisir la santé, la diversité, la proximité, l'équité et l'accès à des produits frais provenant directement des producteurs.

Merci d'agir pour tous !